

Nom : *Potin*
 Prénoms : *Joseph Auguste Baptiste* Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : *1081*

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL
 Né le *21 Décembre 1894*, à *Remanché*, canton *de Longue*, département de *Maine-et-Loire*, résidant à *Remanché*, canton de *Longue*, département de *Maine-et-Loire*, profession de *Cultivateur*, fils de *Jean Baptiste* et de *Emmeline Joséphine Augustine*, domiciliés à *Remanché*, canton de *Longue*, département de *Maine-et-Loire*
 Marié à

SIGNALEMENT.
 Cheveux *châtains*, Yeux *bleus clairs*, Front *large régulier*, Nez *long rubané*, Visage *allongé*, Renseignements physiognomiques complémentaires :

Taille : 1 mètre *71* centimètres.
 Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.
 Marques particulières :

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 Inscrit sous le n° *99* de la liste du canton de *Longue*
 Classé dans la *1* partie de la liste en 1914

Degré d'instruction : *3*

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
Incorporé à compter du 17 décembre 1914, servi au corps le dit jour au 125^e Rég^t d'infanterie et immatriculé sous le n° 2000. Classé dans le service auxiliaire par la Com^{on} de réforme d'Antibes du 2 août 1916 pour "plaie pénétrente de la région lombaire" (blessure de guerre). Maintenu service auxiliaire par la Commission spéciale de réforme de Poitiers le 19 janvier 1917 pour blessure de guerre, procédé inclus région lombaire (loi du 17 août 1915). Passé au 109^e Rég^t d'artillerie lourde le 25 février 1917 et immatriculé sous le n° 2297. Passé au 83^e Rég^t d'artillerie de Vincennes le 20 mars 1918. Déposé des dépôts d'Antibes le 16 mai 1918. Arrivé au corps le dit jour et immatriculé sous le n° 9737. Décédé accidentellement au corps, (célébration de grande) le 22 Mars 1918. Déposé hospital morte d'Angers. Avis du Ministère de la Guerre n° H. Z. 5029 du 2 avril 1918. Parti aux armées le 23 novembre 1915.

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS	
	au CONTRÔLE spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
Armée active.	<i>185^e Rég^t inf^{te}</i>	<i>2000</i>
	<i>109^e Rég^t art^{illerie} lourde</i>	<i>2297</i>
	<i>83^e Rég^t art^{illerie} Vincennes</i>	<i>9737</i>
Disponibilité et réserve de l'armée active.		
Armée territoriale et sa réserve.		

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D domicile. R résidence.

CAMPAGNES. *Contre l'Allemagne : du 17 Décembre 1914 au 22 Mars 1918.*
Interventions du 12.12.14 au 21.11.1915
Armées du 25.11.15 au 2.5.1918
Interventions du 2.5.18 au 2.5.17
Interventions du 9.5.17 au 26.5.18

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.
Blessé le 2 Mars 1918 à la cote 3046. n° 1 blessé en plaine finitantes région lombaire

PÉRIODES D'ENGAGEMENTS.	Réserve...	1 ^{re} dans 1	, du	au
		2 ^e dans 1	, du	au
	Supplémentaires	dans 1	, du	au
		Armée territoriale.	1 ^{re} dans 1	, du
	Supplémentaires	dans 1	, du	au
	Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.	Du		au
		Du		au

ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

inscrit au Recrutement

Paris et Limoges. — Imp. en libr. milit. Henri CHARLES-LAVAUZELLE. — N° 1001 int. — 2015